

Règles d'utilisation du forum de l'OTTIAQ

Le forum de l'OTTIAQ est un outil fort utile et fort apprécié. Cependant, comme tout bien commun, son usage commande le respect de certaines règles. Voici les principales :

1. Utiliser les titres de rubrique.

À la fin de chaque message, on trouve un rappel des rubriques en vigueur dans la liste. Ces en-têtes doivent être placés au début de la ligne objet, suivis de la langue ou du couple de langues en cause s'il y a lieu. Ils permettent aux utilisateurs de se faire rapidement une idée de la teneur du message et de son degré de pertinence pour eux, voire d'utiliser des filtres pour classer les messages s'ils le désirent.

Exemples : TERM FR > EN : Quebec City or Québec ? ORDI : Tableaux dans Word

Voici la liste des en-têtes adoptés en 2003 à la suite d'une discussion entre les abonnés.

TERM	Questions de langue ou de terminologie.
PROF	Questions professionnelles. Ex. : Organisation du travail, relations avec les clients.
ADMIN	Questions relatives à l'administration de la liste. Ex. : Respect des règles, problèmes d'abonnement ou de désabonnement.
INFO	Information qu'un membre veut transmettre aux autres. Ex. : Tenue d'un colloque, adresse Internet intéressante.
ORDI	Question portant sur l'ordinateur ou l'informatique. (On peut aussi utiliser la rubrique anglaise COMP.)
SOS	Demande d'aide ne se rattachant à aucune autre rubrique.
BLABLA	Bavardage (un peu comme à une « pause-café »). Le groupe de discussion a en effet un aspect convivial apprécié par beaucoup. L'Ordre recommande toutefois la modération à cet égard. (On peut aussi écrire simplement BLA.)
HUM	Humour.
HORS SUJET	Message transmis par l'intermédiaire du forum à titre de service. Exemple : Demande de conseils pour un voyage. Il ne faut évidemment pas abuser de cette rubrique, mais le forum, vu le grand nombre d'abonnés, constitue une source d'informations pouvant s'avérer très utile dans toutes sortes de domaines. (On peut aussi utiliser la rubrique anglaise OFF TOPIC, ou encore abrégé par HS ou OT.)

ETU Rubrique signifiant que la discussion devrait intéresser surtout les étudiants.

2. Garder un ton professionnel.

Il ne faut jamais oublier que le forum de l'OTTIAQ est rattaché à un ordre professionnel, ce qui implique des règles de comportement plus strictes que dans un simple forum public. Ainsi :

- Les membres doivent éviter de tenir des propos dénigrants envers l'Ordre, ses bénévoles, ses dirigeants, son personnel et d'autres membres de leur profession, que ces derniers soient membres ou non de l'Ordre.
- Les membres doivent faire preuve de respect les uns envers les autres. Aucun écart de langage n'est toléré dans le forum de l'OTTIAQ.
- La question des tarifs ne peut être abordée que dans le respect de la Loi sur la concurrence, ce qui exclut toute discussion tendant à chercher à normaliser ou à uniformiser les grilles tarifaires.

Ces règles ne doivent pas être interprétées comme des règles de censure. Ainsi, tous les sujets sont autorisés, et il est entre autres tout à fait dans l'esprit du forum de commenter des pratiques professionnelles dans un but constructif ou à titre d'information. Ce qui est interdit, c'est de tenir des propos dénigrants et d'utiliser un ton manquant de dignité ou de professionnalisme.

3. Surveiller le volume de ses envois.

Nous avons tous un tas de choses intéressantes à dire, mais il faut savoir se limiter par respect pour les autres. À cet effet, la règle dite « du 10 pour 100 » a été adoptée par scrutin par les membres de la liste le 25 mai 2004. Cette règle prévoit que les contributions d'un membre ne peuvent dépasser 10 pour 100 du total des contributions pour une période donnée. Le calcul se fait sur une période de plus de 48 heures, idéalement sur un total de 200 à 400 messages (ce qui représente généralement plusieurs jours). Une personne qui dépasse ce seuil est susceptible d'une suspension d'une semaine. Cette règle a néanmoins pour but d'inciter les membres à s'interroger sur la pertinence de leurs envois lorsque ceux-ci sont particulièrement fréquents.

4. Surveiller la longueur des messages.

Il s'agit ici de faire preuve de concision autant que possible, certes, mais surtout d'éliminer du message auquel on répond tous les passages qui ne sont pas pertinents dans le nouveau message. Ainsi, si on répond à un message de dix lignes, il est possible que notre réponse ne concerne que deux ou trois lignes du message d'origine. Il vaut mieux alors ne citer que ces deux ou trois lignes dans la réponse. Par ailleurs, tous les messages

de la liste OTTIAQ arrivent avec une « queue » assez longue rappelant les titres de rubriques et énonçant quelques commandes de base, par exemple pour se désabonner. D'un message à l'autre, cette queue peut se rallonger rapidement si on ne prend pas la peine de l'élaguer. Il est donc extrêmement important de « couper la queue » des messages chaque fois qu'on répond à un message de la liste.

5. Surveiller la présentation, la clarté et l'orthographe.

Il n'est pas question ici de jouer à la police de l'orthographe, mais il faut être conscient que le soin apporté à la rédaction des messages est un signe de respect pour les autres et a un effet direct sur l'image de l'auteur et sur l'efficacité de son message. Aussi, il est important de relire son message avant de l'envoyer pour s'assurer qu'il est clair et écrit dans une langue correcte. Par respect pour les destinataires, il vaut mieux ne rien envoyer que d'envoyer un message en partie inintelligible et bourré de coquilles. La relecture d'un message prend moins d'une minute. Cette règle va d'autant plus de soi que nous sommes des professionnels de la langue.

6. Faire preuve d'indulgence.

Nonobstant la règle qui précède, il arrive à tout le monde de faire des erreurs. Il n'y a donc pas lieu de noter publiquement les fautes ou maladroites des autres, sauf évidemment dans le cadre d'une discussion terminologique se déroulant sur un ton et dans un but professionnel.

7. Ne pas embêter le groupe avec des débats personnels.

Il est tout à fait déplacé de répondre publiquement à des messages envoyés en privé, ou de saisir le forum OTTIAQ de conflits personnels.

8. Ne pas transmettre d'offres d'emploi de grandes entreprises.

L'OTTIAQ offre aux grandes entreprises un service de diffusion des offres d'emploi par l'entremise de notre site Web. Ces entreprises doivent passer par ce service, qui rejoint dix fois plus de personnes que la liste. Cette règle n'empêche pas des membres, à titre individuel et de manière informelle, de faire part à leurs confrères et consœurs d'occasions d'emploi ou de travail s'ils le jugent opportun.

9. Préserver le caractère privé des discussions.

Le forum de l'OTTIAQ étant à caractère privé, il n'est accessible qu'aux membres en règle, aux étudiants inscrits et aux candidats à l'exercice qui n'ont pas été exclus par le modérateur. Il est donc contraire aux règles du forum et passible d'exclusion permanente pour son auteur le fait de transférer, transmettre ou relayer, par quelque moyen que ce soit, à des personnes qui ne sont pas inscrites au forum les discussions qui y ont cours. De même, il est contraire aux règles et passible de la même sanction pour son auteur le fait de relayer au forum les propos de toute personne qui en a été exclue.

10. Signer ses courriels.

Les nom et prénom de l'auteur doivent figurer dans le message ou son en-tête.